

**Conseil d'administration du jeudi 28 septembre 2023**

17 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint, Monsieur DOUAY Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h25.

Madame BARBIER est nommée secrétaire de Séance.

*Départ de Madame LEFEBVRE et de Madame RARAUX*

**I. Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur DOUAY présente l'ordre du jour et demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

15 vote POUR. L'ordre du jour est adopté.

**II. Adoption du CR du précédent CA.**

Monsieur DOUAY demande au membre du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le 3 juillet 2023.

15 vote POUR. Le CR du précédent CA est adopté.

**III. Répartition des IMP et des parts fonctionnels (PACTE enseignants)**

Monsieur le Principal demande aux membres du CA de se positionner sur la répartition des IMP suivantes :

- Coordination EPS : 0.5 IMP attribuée à Monsieur WAQUET / 0.5 IMP attribuée à Monsieur CORDIER
- Technologie : 1 IMP à Monsieur JALAMA
- Référent culturel : 0.25 IMP à Madame PIEL et 0.25 IMP à Mme CROCHET
- Référent numérique : 1 IMP à Monsieur HUBERT
- Cabinet d'histoire-géographie : 0.5 IMP à Madame CROCHET.

Monsieur DOUAY précise que l'attribution de ces IMP est une compétence facultative du CA qui se positionne pour avis.

15 votes POUR

Une enveloppe prévisionnelle de **25 parts fonctionnelles** est allouée au collège pour la rentrée scolaire 2023 pour permettre l'exécution de diverses missions (PACTE ENSEIGNANTS)

Pour le collège, 11 collègues ont été volontaires suivant la distribution suivante :

- 8.5 parts destinées au RCD.
- 8.5 parts destinées à la prise en charge de devoirs faits.
- 1 part destinée à la coordination « découverte des métiers ».
- 1 part destiné à l'appui à la prise en charge des élèves à BEP.

#### IV. PAC80

Monsieur DOUAY rappelle que le collège est inscrit au dispositif PAC 80.

Monsieur DOUAY informe que la subvention obtenue par le collège pour les projets de niveau 1 est de 4 437,50 € euros et que le collège :

- Paie 10% de cette somme.
- Paie la différence si les projets retenus dépassent le 437,50 €

#### *Arrivée de Madame VASSEUR*

Il précise que pour l'année 2022-2023, le conseil départemental a décidé de revenir à une validation des projets par ses services. Le budget est à compléter par les enseignants. L'ensemble des projets déposés ne doivent pas dépasser le montant attribué par le conseil départemental.

Il est par ailleurs possible de coupler un pass culture avec un PAC 80 de niveau 1 mais le PAC 80 ne peut financer uniquement le transport

Monsieur DOUAY ajoute que le pass culture (25 euros par élèves soit 8875 euros au total) est étendu à l'ensemble des élèves, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> mais ne peut servir à financer que du transport.

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord du CA pour la signature de la convention PAC 80 à venir.

16 votes POUR. La convention PAC 80 est adoptée.

Monsieur DOUAY ajoute que des spectacles dans les établissements scolaires sont proposés par le service de la Direction de la culture et des patrimoines dans le cadre du nouveau dispositif PAC niveau 1 "Une scène au collège" pour l'année scolaire 2022-2023.

Le coût de chaque spectacle sera **ajouté** à la subvention de niveau 1 allouée aux établissements pour l'année scolaire (10% restant à la charge du collège).

Le collège s'est positionné sur :

- **La belle au bois dormant d'un œil (Le passe Muraille) - 37 élèves de 4<sup>ème</sup> (4<sup>ème</sup> A – 4<sup>ème</sup> C HAS)**
- **La belle au bois dormant d'un œil (Le passe Muraille) - 36 élèves de 4<sup>ème</sup> (4<sup>ème</sup> B – 4<sup>ème</sup> C HAB)**
- **On peut compter sur vous ! (Art tout chaud) – (classe ???? – 10 maxi)**

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour la passation d'une convention avec la compagnie « Passe muraille ».

16 POUR. La signature de la convention est approuvée.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour la passation d'une convention avec la compagnie « Art tout chaud »

16 POUR. La signature de la convention est approuvée.

## V. Voyage au ski

### *Arrivée de Monsieur CAROSONE*

Monsieur CORDIER présente le projet pédagogique du voyage.

Monsieur DOUAY précise que ce projet a retenu l'accord de principe des membres lors du CA du 3 juillet 2023.

Monsieur DOUAY précise que ce voyage concerne 55 élèves de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup> sélectionnés parmi une grille présentée aux membres du CA.

Monsieur DOUAY précise que plusieurs démarches sont envisageables pour réduire le coût d'un voyage :

- Utiliser des **chèques vacances** pour nous régler le coût (partiel ou total) du séjour.
- Bénéficier de l'aide financière de l'établissement en retirant un **dossier « fonds social »** à la loge (pas besoin d'être boursier pour en faire la demande !)
- Demander une participation de votre **mairie** ou du **SISCO**.
- Certaines **entreprises** aident leurs employés à financer le voyage scolaire de leurs enfants. Vous pouvez le cas échéant nous adresser la demande d'attestation fournie par l'employeur.

Monsieur DOUAY précise que le SISCO participera à hauteur de :

-120 euros tous les ans pour les voyages d'une semaine.

-50 euros pour les courts séjours.

Il ajoute que les élèves pourront bénéficier de cette aide tous les 2 ans.

Monsieur DOUAY précise que le collège fera remonter au SISCO la liste des élèves concernés et que le SISCO contactera les familles.

Monsieur DOUAY informe que la mairie d'Albert a été informée de ce procédé pour travailler en toute transparence avec l'ensemble des partenaires.

Madame BETTE présente le budget pour le voyage au ski qui aura lieu du 14 au 20 janvier 2024.

**Date(s) prévisionnelle(s)** : du 14 au 20 janvier 2014

**Durée** : 7 jours - 6 nuits

**Professeur référent** : M. WAQUET

**Niveau(x) concerné(s)** : 5ème et 6ème

**Transport**: Bus

**Elèves** : 55

**Accompagnateurs** : 5

<b>Coût total <sup>(1)</sup></b>	<b>29 880,00 €</b>
<b>Participants (élèves + accompagnateurs)</b>	<b>60</b>
<b>Coût brut/participants</b>	<b>498,00 €</b>
<b>Coût pour les accompagnateurs</b>	<b>2 490,00 €</b>
<b>Reste à charge des familles</b>	<b>27 390,00 €</b>
<b>Coût brut/famille</b>	<b>498,00 €</b>

<b>Subventionnement</b>	FSE	2 000,00 €
	As	1 000,00 €
	C.D. 80	
	FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>

**Reste à charge des familles (subventionnements déduits)** 25 390,00 €

**Coût net/famille** 443,45 € *arrondie à 443,00 €*

*soit une baisse de :* 54,55 €

<b>Prise en charge par le collège de l'arrondi de la participation famille</b>	<b>25,00 €</b>
--	----------------

<b>Participation demandée aux familles :</b>	<b>443,00 €</b>
--	-----------------

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour l'acceptation d'un don de 2000 euros du FSE.

17 votes POUR. Le don du FSE est approuvé.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour l'acceptation d'un don de 1000 euros de l'AS.

17 votes POUR. Le don de l'AS est approuvé.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord pour l'approbation du budget incluant la participation demandée aux familles de 443 euros.

17 votes POUR. Le budget au ski est adopté.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour signer une convention avec le partenaire « EVAD&VOUS ».

17 vote POUR. La signature de la convention est approuvée.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur la grille de recrutement qui permettra de sélectionner 55 élèves. Il précise que cette grille à préalablement été travaillé par les équipes pédagogiques.

17 votes POUR. La grille de recrutement est adoptée.

Monsieur DOUAY indique que M. WAQUET, M. CORDIER, M. LEFEBVRE, Mme PISON et M. JALAMA accompagneront les élèves. Madame VASSEUR ne participera pas au voyage.

## VI. Voyage en Irlande

Monsieur FIASSON présente le projet pédagogique du voyage.

Madame BETTE présente le budget pour le voyage au ski qui aura lieu du 14 au 19 avril 2024.

Monsieur DOUAY précise que ce projet a retenu l'accord de principe des membres lors du CA du 3 juillet 2023.

Monsieur DOUAY précise que ce voyage concerne 49 élèves de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> sélectionnés parmi une grille présentée aux membres du CA.

Monsieur DOUAY ajoute que ce voyage a bénéficié d'une subvention de 3500 € du conseil départemental dans le cadre du dispositif Phileas Fogg.

Monsieur DOUAY indique que M. FIASSON, Mme DEVAUCHELLE, M. LECUP et M. SCHULZE accompagneront les élèves.

**Date(s) prévisionnelle(s)** : du 14 au 19 avril 2024

**Durée** : 6 jours - 5 nuits

**Professeur référent** : M. FIASSON - Mme DEVAUCHELLE

**Niveau(x) concerné(s)** : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

**Transport**: Bus - Ferry

**Elèves** : 49

**Accompagnateurs** : 4

<b><u>Coût total</u></b> <sup>(1)</sup>	30 260,52 €
<b><u>Participants (élèves + accompagnateurs)</u></b>	53
<b><u>Coût brut/participants</u></b>	570,95 €
<b><u>Coût pour les accompagnateurs</u></b>	2 283,81 €
<b><u>Reste à charge des familles</u></b>	27 976,71 €
<b><u>Coût brut/famille</u></b>	570,95 €

<b><u>Subventionnement</u></b>	FSE	2 000,00 €
--------------------------------	-----	------------

	SISCO		
	C.D. 80		3 500,00 €
	FCPE		
	OCCE		
	<b>TOTAL</b>		<b>5 500,00 €</b>

Reste à charge des familles (subventionnements déduits) 22 476,71 €

Coût net/famille 458,71 € *arrondie à 458,50 €*

*soit une baisse de :* 112,24 €

<b>Prise en charge par le collège de l'arrondi de la participation famille</b>	<b>10,21 €</b>
--	----------------

<b>Participation demandée aux familles :</b>	<b>458,50</b> €
--	--------------------

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour l'acceptation d'un don de 2000 euros du FSE.

17 votes POUR. Le don du FSE est approuvé.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord pour l'approbation du budget incluant la participation des familles de 458,50 euros.

17 votes POUR. Le budget en Irlande est adopté.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'accord pour signer une convention avec le partenaire « VEFE Voyages éducatifs ».

17 votes POUR. La signature de la convention est approuvée.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur la grille de recrutement qui permettra de sélectionner 49 élèves.

17 votes POUR. La grille de recrutement est adoptée.

## VII. Contrats et conventions

Monsieur DOUAY demande l'autorisation des membres du CA pour la signature d'un contrat de maintenance du défibrillateur avec la société SHILLER (118,80 euros HT / an – contrat de 3 ans renouvelable)

17 votes POUR. La signature du contrat avec SCHILLER est approuvée.

Monsieur DOUAY demande l'autorisation des membres du CA pour la signature d'un contrat et d'une convention engageant un financement de 40 euros avec « Ombelliscience » qui propose le prêt d'outils pédagogique :

- outil pédagogique "Mésopotamie - Terre d'argile" : du 8 au 29/01/2024
  - outil pédagogique "Néandertal" : du 06 au 27/11/2023.
- 17 votes POUR. La signature de la convention avec OMBELISCIENCE est approuvée.

#### **VIII. PRELEVEMENT SUR FONDS DE RESERVE**

Sans objet

#### **IX. BILAN FSE**

Madame DEROY présente le bilan 2022/2023 du FSE (cf PJ) Le nombre d'adhérent pour l'année scolaire 2022/2023 était de 269 soit 92.5% des familles.

Monsieur DOUAY salue cette performance et remercie Mme COELHO pour le travail effectué. Il précise que Monsieur FIASSON prend la Présidence du FSE

#### **X. BILAN ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE.**

Monsieur CORDIER présente le bilan de l'AS (cf PJ).

#### **XI. BILAN OCCE**

Mme DEBART présente le bilan de l'OCCE (cf PJ)

#### **XII. Informations diverses**

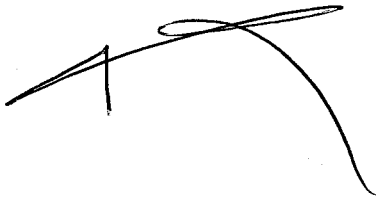
Monsieur DOUAY présente le calendrier prévisionnel en PJ

#### **XIII. Questions diverses.**

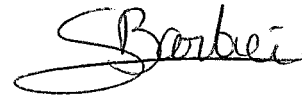
Sans objet

Monsieur DOUAY lève la séance à 18h12

Monsieur DOUAY



Madame BARBIER

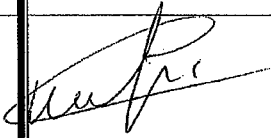
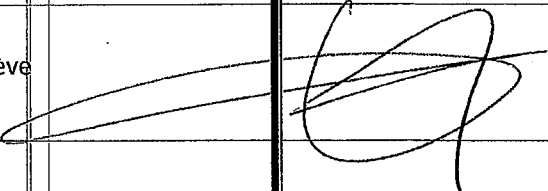





Feuille d'émargement du Conseil d'Administration  
Du jeudi 28 septembre 2023 à 17h15

	Titulaire	Fonction	
<b>Direction, collectivités personnalités qualifiées</b>	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	Excuse
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	
<b>Personnels</b>	M. Dominique LOURDAUX	PLP - Habitat	
	M. FIASSON Arnaud	Professeur Anglais	
	M.CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme DEBART Anne-Laure	PE – Spécialisée SEGPA	
	M. VERMEERSCH Hugo	Assistant d'éducation	
	Mme DERROY véronique	Professeur Mathématiques	
	Mme LE GUIER	Professeur Espagnol	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
	Mme RARAUX Laëtitia	Agent de service	



Parents d'élèves et élèves	DEFIEF Anne Mme CAROSONE Sabine	Parent d'élève	Excusée
	M. DEVAUX Fabien	Parent d'élève	Excusé
	Mme DEPRAETERE Marie-Madeleine	Parent d'élève	Excusée
	M. CAROSONE Pascal	Parent d'élève	
	M. DETRE Romuald	Parent d'élève	
	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	Excusée
	Mme CAROSONE	Parent d'élève	
	GLORIEUX Myla	Elève	
	CIEZKOWSKI Louane	Elève	
DETRE Maxence	Elève		

## Rapport d'activité FSE 2022-2023

Nombre d'adhérents: 269 pour année scolaire 2022-2023 soit 92,5 % des élèves des classes-type.

L'association a pour but d'organiser des manifestations rassemblant communauté éducative, parents et élèves. Cela permet aussi de récolter des fonds afin de financer des sorties, voyages, des concours, les clubs et les différentes instances de l'établissement.

Sur l'année scolaire 2022/2023, le FSE a organisé :

- L'achat et la revente des TD (cahiers d'exercices) en Français, Mathématiques, Latin et Allemand et Technologie pour les élèves des classes-type avec une réduction de 5% pour les élèves non adhérents et 26% pour les élèves adhérents
- L'achat et la revente de fournitures scolaires pour les élèves n'ayant pas le droit au financement du Sisco, de la ville d'Albert ou de Fricourt
- La vente de photos des classes et des élèves en individuel
- La vente des chocolats de Noël
- Le marché de Noël avec vente de crêpes pré-commandées et de jacinthes décorées par les élèves et parents d'élèves ainsi que la vente d'objets pour le voyage en Italie et d'objets fabriqués par les élèves de SEGPA et ULIS, l'organisation d'une tombola et d'un spectacle par les élèves du club théâtre et des cours de langue.
- La vente de pains au chocolat à raison de deux fois par semaine.
- La fête du collège au TJP avec buvette et vente de panier-repas pré-commandés ainsi que la fabrication et la vente de programmes.
- La vente de tickets de tombola permettant d'obtenir, en plus de lots éventuels, une réduction sur l'achat des TD de l'année suivante (50 centimes de réduction par ticket vendu)

Ces différentes actions ont permis de financer :

- Le voyage en Italie
- Le voyage en Espagne
- La sortie à Paris pour les ULIS
- La sortie au Parc Astérix
- La sortie à Canterbury
- Des sorties culturelles (cinéma, musée)
- Une participation aux concours Kangourou et Big challenge
- Le financement de matériel pour les différents clubs
- Une subvention pour l'Association sportive
- Une subvention pour le CVC
- Une subvention pour la SEGPA

## Bilan Financier

### Recettes :

- Participation volontaire des familles : 1345 €
- Tombola : 2026,75 €
- Vente des chocolats de Noël : 805,22 €
- Vente des photos : 751,80 €
- Vente de pains au chocolat : 505,81 € + 506,50 € (AS)
- Bénéfices marché de Noël : 541,37 €
- Bénéfices fête du collège : 708,87 €
- Vente de cartouches : 146,34 €
- Subvention du SISCO : 519,44 €

### Dépenses :

- Subvention à l'AS : 506,50 €
- Subvention au CVC : 169,96 €
- Participation pour les élèves de SEGPA : 263,85 €
- Subvention pour le voyage en Italie : 1500 €
- Financement petit-déjeuner, glaces et folios Italie : 315,58 €
- Subvention pour le voyage en Espagne : 1500 €
- Financement pique-nique en Espagne : 344 €
- Financement de la sortie à Paris pour les ULIS : 376 €
- Subvention pour la sortie au parc Astérix : 550,50 €
- Subvention pour le voyage à Canterbury : 400 €
- Achat de matériel pour les clubs : 441,75 €
- Financement de la sortie cinéma : 246 €
- Subvention sortie musée : 205 €
- Participation pour le concours Kangourou : 116 €
- Participation pour le concours Big challenge : 156 €
- Paiement de la SACEM pour la fête du collège : 55,29 €
- Paiement de l'assurance : 103,24 €
- Achat bureautique et frais d'envoi : 72,95 €

### Résultats :

Pour mémoire, il a été prélevé 2000 € sur le livret afin d'assurer le financement des actions de l'année 2022-2023.

Le Bilan financier de cette année est de 2164,85 €. Après remboursement des 2000 € prélevés et l'ajout des intérêts du livret, le bilan financier est donc excédentaire de 663,07 €

### Projets 2023-2024

#### Reconduite des actions

- Vente de TD avec réduction
- Vente de fournitures scolaires
- Vente de photos de classe et individuelles
- Vente de chocolats de Noël
- Vente de tickets de tombola
- Vente de pains au chocolat
- Organisation du marché de Noël
- Organisation de la fête du collège

La vente de pains au chocolat sera menée par les professeurs d'EPS et la vente des chocolats de Noël par les professeurs d'anglais.

#### Budget prévisionnel et subventions

Au delà des financements habituels des différents concours, il a été décidé d'accorder ces subventions :

- Clubs : 100€ par club si besoin (remboursement sur facture) dans la limite de 500 € au global
- Sortie ULIS : 500€
- Voyage en Irlande : 2000€
- Voyage au ski : 2000 €
- CVC : 300€

Pour information, bilan financier coopérative de la SEGPA

2022 – 2023

31 / 08 / 2022 : 3 144,02 €
-----------------------------

31 / 08 / 2023 : 2 558,77 €
-----------------------------

**Dépenses :**

- Affiliation OCCE
- Imprimante Salle B (classe de SEGPA)
- **Achats de produits pour cession**
  - Actions réalisées dans le cadre du « Séjour en Normandie » 3<sup>e</sup> : pizzas, crêpes
  - Marché de Noël
- **Charges des activités éducatives**
  - Projet « Découverte des ateliers » 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>
  - Séance de cinéma « La Guerre des Lulus »
  - Aides pour sorties et activités pédagogiques :
    - Séance de cinéma « Les têtes givrées » 4<sup>e</sup>
    - Voyage en Italie 6<sup>e</sup>
    - Big challenge Tous niveaux
  - Hébergement et Restauration dans le cadre du « Séjour en Normandie » 3<sup>e</sup>
  - Restauration dans le cadre de la « Randonnée de fin d'année »

**Produits :**

- Participation volontaire des familles
- Marché de Noël
- Produits des Actions réalisées dans le cadre du « Séjour en Normandie » 3<sup>e</sup>
- Don du Souvenir Français dans le cadre du « Séjour en Normandie » 3<sup>e</sup>
- FSE (Photos / Fête du collège)

**Le compte-rendu financier et d'activités a été adressé à l'OCCE avant le 30 septembre 2023, pour l'année 2022 – 2023 et vérifié par l'organisme compétent.**

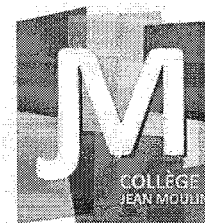
**BILAN FINANCIER ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN MOULIN**  
**ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

Au 01 septembre 2022, l'AS dispose d'un solde de 4048,05

DEPENSES	RECETTES
<b>Prélèvement UNSS : 1155,09</b>  <b>District transport : 796,94</b> 157,12 ( reliquat )+ 639,82  <b>MAIF : 75,24</b>  <b>Achat de Matériel, divers : 129,53</b> Tee-shirt AS BAD  <b>Courses Bal de promo : 79,47</b>  <b>Frais de tenue de compte : 101,45</b> 29,65+5+29,65+5+29,65+2,5	<b>Versement de SGC ALBERT :</b> 220  <b>Versement FSE ( pains au chocolat voyage ) :</b> 475,66  <b>Versement licences : 1580</b>  <b>Recettes bal de promo : 241,17</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES : 2337,72</b>	<b>TOTAL DES RECETTES : 2516,83</b>

**BILAN FINANCIER POUR L'ANNEE 2022 / 2023 est de 2516,83 – 2337,72 soit un BENEFICE DE de 179,11 euros.**

**Au 01 SEPTEMBRE 2023, l'association sportive a donc un solde de : 4227,16 euros**



**Agenda prévisionnel – Septembre/Octobre 2023-2024 version du 18/09**

<i>Dates importantes (déjà fixées ou en projet)</i>	
Lundi 4 septembre (8h)	Rentrée des 6 <sup>ème</sup> (8h)
Lundi 4 septembre (8h30) Réfectoire	Accueil des parents d'élèves de 6 <sup>ème</sup>
Mardi 5 septembre (8h)	Rentrée des 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup>
Du mardi 5 septembre au mardi 12 septembre	Passage en salle multimédia pour toutes les classes avec les PP pour vérification des codes Educonnect (5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> )
Lundi 11 septembre	Mise en circulation des EDT définitifs
Lundi 11 septembre (13h30) salle des professeurs	Café pédagogique
Mardi 12 septembre (10h) salle de réunion	Cellule de veille
Mardi 12 septembre (13h) salle de réunion	Réunion des futurs ambassadeurs (pHARE)
Mardi 12 septembre (16h) salle de réunion	Café des parents 6 <sup>ème</sup> A
Mercredi 13 septembre	Date limite de retour des fiches « clubs »
Du Mercredi 13 au Vendredi 22 septembre	Test d'entrée en classe de 6 <sup>ème</sup> et de 4 <sup>ème</sup>
Jeudi 14 septembre (13h) Salle de réunion	Réunion « Devoirs faits »
Jeudi 14 septembre (16h00)	Atelier « prise en main de l'ENT et de PRONOTE à destination des familles » (M. HUBERT / Mme BARBIER)
Jeudi 14 septembre (17h15)	Réunion PP / parents d'élèves de 3 <sup>ème</sup>
Vendredi 15 septembre (13h15) Salle de réunion	Réunion « Clubs »
Vendredi 15 septembre	Photos de classe (selon planning)
Lundi 18 septembre (13h) Salle de réunion	Réunion – Organisation du CROSS
Lundi 18 septembre (16h) Salle de réunion	Réunion avec les futurs représentants de parents au CA (organisation des élections)
Mardi 19 septembre (9h-12h) Salle A	Formation des ambassadeurs pHARE
Mardi 19 septembre (13h) Salle des professeurs	Pot de bienvenue des nouveaux personnels

Jeudi 21 septembre (13h) Salle de réunion	Réunion PEAC (PAC80 et pass éducation)
Jeudi 21 septembre (14h-16h) TJP	Spectacle KLITR (6ème)
Jeudi 21 septembre (17h15) Salle de réunion	Groupe de travail « réflexion autour de la mise en œuvre des réunions parents professeurs et des conseils de classe »
Vendredi 22 septembre (13h30) salle des professeurs	Café pédagogique
Lundi 18 septembre (16h) Salle de réunion	Réunion avec les futurs représentants de parents au CA (organisation des élections)
Lundi 25 septembre (9h)	Dialogue de gestion
Lundi 25 septembre (13h) Salle 2	AG-FSE
Du Lundi 25 au vendredi 29 septembre	Election des délégués et des éco-délégués
Mardi 26 septembre (13H) Salle de réunion	Réunion « organisation de la cérémonie de remise des diplômes »
Jeudi 28 septembre (9h30)	Exercice incendie
Jeudi 28 septembre (17h15) Réfectoire	Conseil d'administration
Vendredi 29 septembre (12h)	Date limite de dépôt des projets PAC 80 de niveau 1 sur ADAGE
Vendredi 29 septembre (13h) Salle 2	AG-FSE
Lundi 2 octobre (17h)	Dépôt des candidatures pour les élections des représentants au CA
Lundi 2 octobre	Lancement du dispositif « Devoirs faits »
Lundi 2 octobre (12h45) Salle de réunion	1ere réunion « actualisation du projet d'établissement »
Mardi 3 octobre (14h-17h) Salle 7	FIL « Egalité filles-garçons »
Jeudi 5 octobre (17h15)	Conseil pédagogique
Vendredi 6 octobre	Sortie à Boulogne (4 <sup>ème</sup> C)
Vendredi 6 octobre	Retour dossiers BIA
Lundi 9 octobre (13h) Salle de réunion	2eme réunion « actualisation du projet d'établissement »
Lundi 9 octobre (17h15) Salle 18	Conseil école-collège (C.E.C)
Mardi 10 octobre (9h30) salle de réunion	Cellule de veille
Mardi 10 octobre (13h) Salle d'étude	AG des élèves délégués (instance / candidature)
Jeudi 12 octobre Salle de réunion	Election du CVC (selon planning de passage)



<i>Jeudi 12 octobre (13h30) Salle des professeurs</i>	<i>Café pédagogique</i>
<i>Vendredi 13 octobre Salle de réunion</i>	<i>Elections des représentants de parents d'élèves et des personnels</i>
<i>Vendredi 13 octobre (11h15)</i>	<i>Exercice PPMS « Attentat-intrusion »</i>
<i>Lundi 16 octobre (13h) Salle d'étude</i>	<i>AG des élèves délégués (élections CA)</i>
<i>Lundi 16 octobre</i>	<i>Réunion parents-professeurs (5<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup> ) (à confirmer)</i>
<i>Mardi 17 octobre (17h15) Refectoire</i>	<i>Réunion d'information relative au voyage en au ski (parents / professeurs organisateurs)</i>
<i>Mardi 17 octobre DATE MODIFIEE</i>	<i>CROSS du collège (au stade Potez)</i>
<i>Jeudi 19 octobre (17h)</i>	<i>Date limite de réactualisation des PAP sur LPI</i>
<i>Jeudi 19 octobre (17h)</i>	<i>Date limite de réactualisation des PAP sur LPI</i>
<i>Vendredi 20 octobre (17h)</i>	<i>Vacances de la Toussaint</i>